



L'AAPPMA de DESCARTES (37) dénonce une doctrine démesurée et disproportionnée au regard des enjeux : « *on nous oppose la continuité écologique. Un tel argument face aux réelles nuisances écologiques, économiques et sociales sont-elles raisonnables et acceptables ?* ».

Le bon sens des pêcheurs est de plus en plus médiatisé.

Sous le joug de leurs Fédérations départementales et nationale, il n'y a guère de place pour la démocratie locale. Mais face aux aléas climatiques, les pêcheurs constatent que le dogme écologiste est aux antipodes de leurs intérêts : l'écologie punitive assèche les cours d'eau en militant pour la destruction des aménagements humains.
Pas vraiment très bon pour le poisson !

Sur l'invitation de l'AAPPMA de Descartes, le député Julien LABARONNE s'est rendu sur place : « *je suis ici en qualité de membre d'une commission parlementaire sur la pêche et pour l'intérêt que je porte aux barrages tout en connaissant le dossier et ayant signé la pétition pour la sauvegarde de l'ouvrage* ».

Dominique LAGNY, l'honorable député et les élus locaux n'ont manifestement pas lu les allégations de l'association SOS Loire-Vivante (1) sur l'enjeu Grands migrateurs ni sur la rentabilité faible (2) de l'hydroélectricité, opposée ce projet en 2020, comme d'ailleurs à tous les autres.

Or, SOS Loire-Vivante n'a manifestement pas l'esprit Colibri où « *chacun fait sa part* » dans le cadre de la transition énergétique.

A s'opposer à la petite hydroélectricité, SOS Loire Vivante pourrait susciter la résurrection de projets pharaoniques pour répondre aux besoins en électricité.

A s'opposer aux petits étangs et plans d'eau, SOS Loire Vivante suscite la création de méga-bassines (3) pour répondre aux besoins en eau.

Une pétition confirmant l'acceptation sociale des barrages.

L'acceptation sociale se confirme avec ces 3000 signatures en faveur du barrage.

Nous notons que les pêcheurs sont favorables au barrage, les élus semblent unanimes sur son intérêt et la population locale, comme partout en France, apprécie les barrages et leurs plans d'eau associés.

Nonobstant, une minorité militante (dont les résultats aux élections démocratiques s'amenuisent pourtant à chaque scrutin) prend une revanche administrative et judiciaire en s'opposant à chaque projet contribuant à répondre aux enjeux.

- (1) Association militante soutenue par l'administration OFB.
- (2) Il est exact qu'en imposant des prescriptions complémentaires représentant une charge financière spéciale exorbitante au titre d'une écologie punitive, les projets seront de moins en moins rentables.
- (3) Nous n'avons jamais entendu le terme « méga-étang ». Il se distingue de la bassine sur trois principes essentiels :
 - il ne pompe pas dans les nappes phréatiques puisqu'il est alimenté par l'eau gravitaire excédentaire qui se perdrait dans l'océan,
 - il n'utilise pas d'énergie (électricité) ni produits pétroliers (bâches EPDM),
 - il n'est pas financé avec des fonds publics.

[Barrage Descartes_NR](#)